

### La CGSS et la DRFIP, partenaires pour simplifier les démarches des Travailleurs Indépendants

**La Caisse Générale de la Sécurité sociale de la Guadeloupe et de Saint-Martin et la Direction Régionale des Finances Publiques de la Guadeloupe ont signé une convention de partenariat ce mercredi 8 novembre 2023**

Jean VERON, Directeur de la CGSS et Jean-Yves LE GALL, Directeur Régional des Finances publiques ont signé une convention de partenariat il y a quelques jours visant à faciliter les démarches des travailleurs indépendants (artisan, commerçant, profession libérale, autoentrepreneur) en leur proposant un point de contact unique pour répondre à leurs demandes sur le volet fiscal et social.

Cette convention de partenariat vise à améliorer le service rendu aux travailleurs indépendants en simplifiant leurs démarches.

Concrètement, les demandes sociales et fiscales des indépendants seront prises en charge par la CGSS et la DRFIP dans leurs accueils : réponse ou accompagnement pour les demandes les plus simples, orientation vers les services en ligne, prise de rendez-vous téléphoniques, physiques pour les demandes plus complexes (données déclaratives, délais de paiement).

Ces situations pourront faire l'objet de rendez-vous communs réalisés conjointement par des collaborateurs de la CGSS et de la DRFIP.

**Ce partenariat s'inscrit dans une démarche commune d'accompagnement plus personnalisé des entreprises guadeloupéennes.**

**La CGSS  
Guadeloupe,  
bouclier de  
SOLIDARITÉ régional**

Au service des Guadeloupéens depuis 75 ans, la CGSS est un organisme de droit privé. Elle mène sa mission de service public sur deux fronts : le régime général (salariés et travailleurs indépendants) et le régime agricole (exploitants agricoles et leurs ayants droit). Son périmètre d'intervention englobe les domaines suivants : l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, les Risques Professionnels, la protection sociale agricole, le recouvrement. Elle assure, pour les travailleurs et leur famille, un rôle capital de rempart face aux risques sociaux.

Dotée de l'expertise de près d'un millier d'agents, la CGSS fait de la qualité de service son cheval de bataille. L'offre de services en ligne participe à l'optimisation de l'accompagnement de ses publics : assurés, entreprises, institutionnels, professionnels de santé, retraités. Un processus d'adaptation en continu au service de la population. Elle demeure un acteur stratégique et territorial majeur, qui accompagne l'assuré tout au long de sa vie.